



Diepp'Infos

JUIN 2009 - Numéro 4

EDITO

"Vous avez un beau village, accueillant, propre et bien entretenu", c'est en ces termes que l'on me parle souvent de Dieppe.

Il est vrai que les espaces verts communaux sont bien entretenus par notre agent communal mais il est indéniable également que ces compliments s'adressent à chacun de vous car, en ces premiers jours d'été, il n'est pas difficile de voir ce que chacun apporte à la beauté de ce village. Maisons fleuries, pelouses, massifs de fleurs et aménagements paysagers suscitent votre attention jour après jour.

Notre village est attrayant; Il n'y a qu'à regarder les résultats du dernier recensement. 178 habitants recensés en début d'année contre 165 en 2006 et 150 en 1999.

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 15.05.2009 : Le Conseil à l'unanimité :

- Approuve le plan de financement proposé par le Maire pour la Rénovation de "la remise à pompes" en logement locatif, charge le Maire de déposer les dossiers de demande de subvention auprès du GIP Objectif Meuse, du Conseil Général de la Meuse, et du Conseil Régional, et lui donne pouvoir pour entreprendre toute démarche administrative, technique et financière, ainsi que pour signer les pièces utiles relatives à cet équipement.

Comme l'année dernière, la commune de DIEPPE a posé sa candidature au concours des villages fleuris. Le jury de la commission départementale doit passer incognito dans le village, la dernière semaine de juillet.

La municipalité demande à tous de faire un petit effort supplémentaire afin de présenter au mieux l'environnement qui entoure notre lieu de vie.

Merci à vous tous et bonne lecture

Le Maire,
Alain MACEL



- Fixe la date de la Fête patronale au dimanche 28 juin 2009, veille de Saint Pierre et Saint Paul, Saints patrons du village.
- Autorise le Trésorier d'Etain à effectuer les poursuites suivantes dans le cadre de la simplification des procédures de recouvrement : Notification de commandements de payer avec ou sans frais, Oppositions à tiers détenteurs.

FETE PATRONALE 2009 - SAMEDI

Vous avez reçu la semaine dernière la publicité pour l'édition 2009 de la fête patronale de Dieppe.

Retrouvez l'ambiance festive habituelle de la Saint Pierre et Saint Paul dès **le samedi 27 juin à 19h30** pour un goûteux repas champêtre organisé par le comité des fêtes La Dieppoise pour 15€ par adulte, et 7€ pour les 5-12 ans.

Au menu :

Apéritif offert
Galantine de veau et tomate parisienne
Jambon à la broche,
Gratin dauphinois
Framboisier
Café et Brioche offerts

Bal gratuit avec disc-jockey ANIM'EST

FETE PATRONALE 2009 - DIMANCHE

Dimanche 28 juin, après les festivités de la veille, vous pourrez participer à l'office religieux dès 11h00, suivi par un apéritif offert par la municipalité à 12h00.

A partir de 15h00, une rencontre amicale de pétanque est prévue. Chacun est prié d'apporter son jeu de boules.

Pour les plus petits, un manège de chevaux de bois sera également présent.

Enfin, pour ne pas finir la journée sans un dernier moment de convivialité, un barbecue sera allumé dès 19h00 : grillades, saucisses et frites seront alors de la partie.

Venez nombreux



EN BREF

JOUER BOUGER



Le 31 mai dernier a eu lieu le premier pique-nique des voisins à Dieppe.

Une cinquantaine de personnes s'est retrouvée au Pâquis sous le soleil et dans la bonne humeur et la convivialité. Chacun a participé à sa façon, en apportant quelque chose à partager. Les tables et chaises de jardins ainsi que les couvertures étaient de sortie.

Les enfants étaient ravis de se retrouver et de jouer ensemble. Les arbres et l'espace du Pâquis s'y prêtaient parfaitement.

La journée s'est poursuivie autour de palabres, de parties de pétanques animées, de parties de cartes. L'ambiance était assurée par Patrick et sa sono.

Les derniers voisins (une vingtaine) se sont quittés tard le soir après une bonne grillade, en se donnant rendez-vous l'an prochain à la même date, c'est-à-dire le dernier dimanche de mai.



L'année se termine pour les cours de gym-step. Le dernier cours aura lieu le 30 juin et reprendront en septembre toujours avec Camille comme professeur.

Les habitants du village seront toujours prioritaires pour les inscriptions, mais les personnes extérieures seront les bienvenues dans la limite des places disponibles. Il ne s'agit pas là de discrimination ni de communautarisme, seulement, l'association a été créée au départ pour faire vivre le village. Il est donc normal que ses habitants soient prioritaires.

Vous pourrez vous renseigner auprès de Delphine EPIARD ou Séverine SANCHEZ dès la rentrée. Nous refferons passer l'info.

Bonnes vacances à tous et à toutes.

LES HABITANTS

Les naissances :

- Alban est né le 16.04.2009 de James WEBER et Laurie-Valérie SEGART

Ils nous ont quittés :

- Geneviève JANEL est décédée le 06.04.2009.

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

A chaque numéro de Diepp'Infos, nous détaillerons les modalités pour effectuer une démarche administrative.

Le nouveau passeport biométrique

Pourquoi ce passeport est-il « biométrique » ? Depuis avril 2006 nous pouvions obtenir la délivrance d'un passeport « électronique » nécessaire pour se rendre notamment aux USA car ce document était plus sécurisé. Depuis le 14.05.2009, le passeport est devenu biométrique : il contient une puce électronique dans laquelle sont consignées photographie et empreintes digitales.

Pour l'obtenir, on ne peut plus se rendre en mairie de Dieppe car seules 11 mairies en Meuse sont dotées de l'appareillage spécifique permettant d'en faire la demande. Les plus proches sont Etain et Verdun.

Vous devez vous présenter **obligatoirement en personne** (à la demande mais aussi au retrait du passeport) avec :

- le passeport périmé ou une pièce d'identité valide,
- la déclaration de perte ou de vol (si besoin)
- 2 photos d'identité non numériques, récentes et identiques (attention, il existe des normes précises)
- 1 timbre fiscal à 88 € si vous apportez vos photographies ou à 89 € si les photos sont prises en Mairie (45 € pour les 15-18 ans et 20 € pour les moins de 15 ans)
- 1 copie intégrale de votre acte de naissance (- de 3 mois),
- 1 justificatif de domicile
- pour les mineurs, le livret de famille avec jugement de divorce s'il y a lieu

NB : les enfants disposent désormais de leur propre passeport et ne figurent plus sur celui des parents.

INVITATION A UN MARIAGE CHAMPETRE

Le **samedi 18 juillet à 10h30**, Catherine DIDRY et Pascal BLONDEL se diront « oui » à la Mairie de Dieppe et invitent ensuite tout le village à partager avec eux leur bonheur autour d'un pique nique géant en apportant des victuailles en guise de cadeau.

Confirmation au 06.85.90.60.02, ou 04.91.22.86.72, ou encore par mail : catherinetpascal@gmail.com

COMMUNE DE DIEPPE-SOUS-DOUAUMONT

55 rue Mazel
55400 DIEPPE SOUS DOUAUMONT
☎ Fax : 03 29 88 31 93
E.Mail : mairie@dieppe-sous-douaumont.fr
Site internet : www.dieppe-sous-douaumont.fr

Horaires d'ouverture au public : Lundi de 15h30 à 17h30



Directeur de publication : Alain MACEL

Textes et rédaction :

*La commission Information & Communication
(J-Christophe PATON, Claudine DIDRY, Christine LAMPSON, Delphine EPIARD, Séverine SANCHEZ)*

Imprimé par nos soins.

Ne pas jeter sur la voie publique